Année universitaire 2024-2025

LICENCE PROFESSIONNELLE "FORETS, GESTION ET PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU"

EXAMENS DU SEMESTRE 5 – 2ème session

Ce tableau, destiné aux étudiants, aux responsables d'épreuves et aux surveillants, tient lieu de convocation.
APPEL : ½ h ou ¼ h avant le début des épreuves suivant le nombre d'étudiants.

Jours	Horaires	Fin du Tiers-temps	Epreuves	Nature de l'épreuve	Durée	Salle	Surveillants / Responsables
lundi 16 juin 2025	9h-10h		OPA5F01D - Télédétection et photo-interprétation	Écrit	1h	Lycée des Barres	M. GUMIAUX
lundi 16 juin 2025	13h30-15h30	16h10	OPA5F02E - Géochimie des eaux	Écrit	2h	Lycée des Barres	M. MERCURY
mardi 17 juin 2025	9h-11h		OPA5F02A - Sédimentation	Écrit	2h	Lycée des Barres	Mme SIMONNEAU
mardi 17 juin 2025	13h30-15h30	16h10	OPA5F02B - Fonctionnement des zones humides	Écrit	2h	Lycée des Barres	M. MOQUET
mercredi 18 juin 2025	8h-10h	10h40	OPA5F02D - Hydrologie et hydrogéologie	Écrit	2h	Lycée des Barres	M. MOQUET
mercredi 18 juin 2025	11h-12h	12h20	OPA5F02C - Hydrobiologie	Écrit	1h	Lycée des Barres	M. LEQUIVARD
mercredi 18 juin 2025	13h30-15h	15h30	OPA5F04A - Sylvicullture	Écrit	1h30	Lycée des Barres	M. CASTEX
jeudi 19 juin 2025	8h		OPA5F03D - Anglais	Oral	10 min+20min préparation	Lycée des Barres	Mme TANNIOU
jeudi 19 juin 2025	10h-10h30	10h40	OPA5F03A - Gestion des espaces boisés linéaires	Écrit	30 min	Lycée des Barres	M. COUVREUR
jeudi 19 juin 2025	11h-11h30	11h40	OPA5F03B - Gestion des étangs et mares en forêts	Écrit	30 min	Lycée des Barres	M. BELPAIRE
jeudi 19 juin 2025	14h30-15h	15h10	OPA5F03C - Gestion des forêts alluviales	Écrit	30 min	Lycée des Barres	M. LEQUIVARD
vendredi 20 juin 2025	8h-10h	10h40	OPA5F01A - Géologie	Écrit	2h	Lycée des Barres	M. MOREIRA
vendredi 20 juin 2025	11h30-12h	12h30	OPA5F04C - Evaluation et côut de la biodiversité	Écrit	30 min	Lycée des Barres	M. VERSANNE-JANODET
vendredi 20 juin 2025	13h30-15h	15h30	OPA5F04B - Evaluation des milieux	Écrit	1h30	Lycée des Barres	M. TANDY

ATTENTION : RAPPEL tout candidat doit être en possession de sa carte d'étudiant ou à défaut de sa carte d'identité lorsqu'il se présente à un examen.
L'accès à la salle d'examen sera interdit aux candidats qui se présenteront après la communication des sujets,
Aucune sortie ne sera autorisée avant 1 heure de présence sur le lieu de composition

La responsable de scolarité,

Samira TARKANY